



# SIGNALISATION VERTICALE

# 2020



LIBERTÉ

REACTIVITÉ

QUALITÉ

PRIX

SERVICE

PROXIMITÉ

## SOMMAIRE



**SignalEst** C'est l'assurance du bon choix technique, économique et esthétique avec simplement le service en +

Nous n'allons pas vous dire que nous sommes les meilleurs, les moins chers, les plus réactifs, nous sommes simplement passionnés et motivés par le bien faire et le bien servir, à l'écoute et à votre disposition pour vous accompagner sur nos routes, les rendre plus sûres et plus belles. Nous pensons que la vérité est davantage sur le terrain que derrière notre écran ou notre bureau.

Dans cet esprit, nous n'allons pas vous proposer un catalogue de 300 pages, nous nous limitons à l'essentiel tout en vous confirmant que nous vous trouverons le bon produit pertinent et performant qui répondra à vos attentes en aménagement, mobilier urbain et bien entendu en signalisation routière et urbaine ou en signalétique.



# SIGNALISATION de POLICE

## Gamme Allegro



CE

ascquer



### Caractéristiques techniques

Tôle aluminium monobloc 18/10e AL EN AW-1050A à bord tombé rebordé

Dos brut, laquage sur commande

Rails de fixation vissés offrant facilité de réglage et résistance à l'arrachement exceptionnelle.



### Certification CE NF

Allegro est conforme aux exigences de qualité et de sécurité définies dans les référentiels de certification NF et CE



N°de certification CE selon norme EN 12899-1

1020-CPD-090-027916

N° de certification NF selon arrêté RNER du 30/09/2011

SP 914

### Gammes

Formes					
Dimensions	Carré (C et CE)	Losange (AB)	Triangle (A)	Rond (B)	Octogone (AB)
Miniature	350 mm	350 mm	500 mm	450 mm	400 mm
Petite	500 mm	500 mm	700 mm	650 mm	600 mm
Normale	700 mm	700 mm	1000 mm	850 mm	800 mm
Grande	900 mm	900 mm	1250 mm	1050 mm	1000 mm
Très grande	1050 mm	1050 mm	1500 mm	1250 mm	1200 mm
Supérieure	1200 mm	x	x	x	x
Exceptionnelle	1500 mm	x	x	x	x

## PANNEAUX TYPE A : SIGNALISATION DE DANGER

			
A1a Virage à droite	A1b Virage à gauche	A1c Succession de virages dont le premier est à droite	A1d Succession de virages dont le premier est à gauche
			
A2a Cassis ou dos-d'âne	A2b Ralentisseur de type dos-d'âne		
			
A3 Chaussée rétrécie	A3a Chaussée rétrécie par la droite	A3b Chaussée rétrécie par la gauche	A4 Chaussée particulièrement glissante
			
A6 Pont mobile	A7 Passage à niveau à barrières à fonctionnement manuel	A8 Passage à niveau sans barrière ni demi-barrière	A9 Traversée de voies de tramways
			
A13a Endroit fréquenté par les enfants	A13b Passage pour piétons	A14 Autres dangers dont la nature est précisée ou non	
			
A15a1 Passage d'animaux domestiques	A15a2 Passage d'animaux domestiques	A15b Passage d'animaux sauvages	A15c Passages de cavaliers
			
A16* Descente dangereuse	A17 Annonce de feux tricolores	A18 Circulation dans les deux sens	A19 Risque de chutes ou présence de pierres
			
A20 Débouché sur un quai ou une berge	A21 Débouché de cyclistes sur la droite ou la gauche	A23 Traversée d'une aire de danger aérien	A24 Vent latéral

PANNEAU FINI NATUREL				
Format	Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Miniature	500			
Petite	700			
Normale	1000			
Grande	1250			

PANNEAU FINI TEINTE RAL				
Format	Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Miniature	500			
Petite	700			
Normale	1000			
Grande	1250			

### \*nouveautés



A9a  
Traversée de voie de véhicules routiers des services réguliers de transport en commun.



A9b  
Traversée de voies de tramway.

### \*nouveautés

#### Panonceaux associés

Type/dimensions	500	700	1000	1250
M1 <b>4.5 km</b>				
M2 <b>↑ 4,5 km ↑</b>				
M5b <b>STOP 150 m</b>	500x150	700x200	900x250	1000x300
M9 court <b>RAPPEL</b>				
Type M9 long <b>PAR TEMPS DE PLUIE</b>	500x350	700x350	900x500	1000x600

### PANNEAUX TYPE AB : SIGNALISATION DE PRIORITE ET D'INTERSECTION



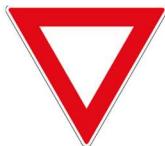
**AB1** Intersection où le conducteur est tenu de céder le passage aux véhicules débouchant de la (ou des) route(s) située(s) à sa droite



**AB2** Intersection avec une route dont les usagers doivent céder le passage dans le cas où un panneau AB6 ne peut être utilisé



**AB25** Carrefour à sens giratoire



**AB3a** Cédez le passage à l'intersection. Signal de position

Format	Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Miniature	500						
Petite	700						
Normale	1000						
Grande	1250						



**AB4** Arrêt à l'intersection dans les conditions définies à l'article R. 415-6 du code de la route. Signal de position

Format	Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Miniature	400						
Petite	600						
Normale	800						
Grande	1000						



AB6 Indication du caractère prioritaire d'une route



AB7 Fin du caractère prioritaire d'une route

Format	Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Miniature	350*350						
Petite	500*500						
Normale	700*700						
Grande	900*900						

#### Panonceaux associés

Type/dimensions	▽500/350	▽700/500	▽1000/700	▽1250/900
M1 <b>4.5km</b>	500x150	700x200	900x250	1000x300
M4 d				
M9c	350x150	350x150	500x200	500x300
M5a	350x250	500x350	500x500	700x700
M7	350x350	500x500	700x700	900x900

## PANNEAUX TYPE B : SIGNALISATION d'INTERDICTION et FIN d'INTERDICTION

<b>B0</b> Circulation interdite à tout véhicule dans les deux sens	<b>B1</b> Sens interdit à tout véhicule	<b>B2a</b> Interdiction de tourner à gauche à la prochaine intersection	<b>B2b</b> Interdiction de tourner à droite à la prochaine intersection	<b>B2c</b> Interdiction de faire demi-tour sur route suivie jusqu'à la prochaine intersection	<b>B3</b> Interdiction de dépasser tous les véhicules à moteur autres que deux roues
<b>B3a</b> Interdiction aux transports de plus de 3.5t de dépasser tous les véhicules moteur autres que les 2 roues	<b>B4</b> Arrêt au poste de douane	<b>B5a</b> Arrêt au poste de gendarmerie	<b>B5b</b> Arrêt au poste de police	<b>B5c</b> Arrêt au poste de péage	<b>B7a</b> Accès interdit aux véhicules à moteur à l'exception des cyclomoteurs
<b>B7b</b> Accès interdit à tous les véhicules à moteur	<b>B8</b> Accès interdit aux véhicules de transport de marchandises	<b>B9a</b> Accès interdit aux piétons	<b>B9b</b> Accès interdit aux cycles	<b>B9c</b> Accès interdit aux véhicules à traction animale	<b>B9d</b> Accès interdit aux véhicules agricoles
<b>B9e</b> Accès interdit aux voitures à bras à l'exclusion de celles visées à l'article R.412-34 du code de la route	<b>B9f</b> Accès interdit aux véhicules de transport en commun de personnes	<b>B9g</b> Accès interdit aux cyclomoteurs	<b>B9h</b> Accès interdit aux motocyclettes et motocyclettes légères, au sens de l'article R.311-1 du code de la route	<b>B9i</b> Accès interdit aux véhicules tractant une caravane ou une remorque de plus de 250kg, avec un PTAC < 3.5t	<b>B10a</b> Accès interdit aux véhicules de transport dont la longueur est supérieure au nombre indiqué
<b>B11*</b> Accès interdit aux véhicules dont la largeur, chargement compris, est supérieure au nombre indiqué	<b>B12*</b> Accès interdit aux véhicules dont la hauteur, chargement compris, est supérieure au nombre indiqué	<b>B13*</b> Accès interdit aux véhicules dont le PTAC ou le PTRA excède le nombre indiqué	<b>B13a*</b> Accès interdit aux véhicules pesant sur un essieu plus que le nombre indiqué	<b>B14*</b> Limitation de vitesse. Ce panneau notifie l'interdiction de dépasser la vitesse indiquée	<b>B15</b> Cédez le passage à la circulation venant en sens inverse
<b>B16</b> Signaux sonores interdits	<b>B17*</b> Interdiction aux véhicules de circuler sans maintenir entre eux un intervalle au moins égal au nombre indiqué	<b>B18a</b> Accès interdit aux véhicules transportant des marchandises explosives ou facilement inflammables	<b>B18b</b> Accès interdit aux véhicules transportant des marchandises susceptibles de polluer les eaux	<b>B18c</b> Accès interdit aux véhicules transportant des marchandises dangereuses	<b>B19*</b> Autres interdictions dont la nature est indiquée par une inscription sur le panneau

## Panonceaux associés

<b>100 m</b>	<b>150 m</b>		
M1 [ex]	M1 [ex]		
 <b>4,5 km</b> 	 <b>100 m</b> 		
M2 [ex]	M2 [ex]		
 M3a1	 M3a2		
 M3b1	 M3b2		
 <b>50 m</b>	<b>50 m</b> 		
M3b3 [ex]	M3b4 [ex]		
 M3d			
 M4a	 M4b	 M4c	 M4d1
 M4d2	 M4f [ex]	 M4s	 M4t
 M4u [ex]	 M4w	 M4x	
 M4g	 M4i	 M4j	 M4k
 M4m	 M4p	 M4q [ex]	 M4r [ex]
 M4v [ex]			 M4v [ex]
<b>VÉHICULES LENTS</b>	M4e ex1 [ex]		
<b>REMORQUES ET SEMI-REMORQUES</b>	<b>CAMPING-CARS</b>		
M4e ex2 [ex]	M4e ex2 [ex]		
 SAUF M9v2			
<b>RAPPEL</b>	M9z [ex]		
<b>PAR TEMPS DE PLUIE</b>	M9z [ex]		
<b>PAR VERGLAS OU BROUILLARD</b>	M9z [ex]		
 M11c1 [ex] pour B18	 M11c2 [ex] pour B18		

450	650	850	1050
350X150	500X150	700X200	900X250
350X150	500X150	700X200	900X250
350X250	350X350	500X350	500X500
350X150	500X150	500X200	500X300
350X150	500X150	700X200	900X250
	500X350	500X500	
350X150	350X150	500X200	500X300
350X250	350X350	500X350	500X500
		700X350	900X350
500X150	700X200	900X250	1000X300
500X350	500X350	700X350	900X500
500X150	700X200	900X250	1000X300
500X200	500X200	700X350	900X500
700X200	700X200	900X250	1000X300
350X250	350X350	500X3540	500X500

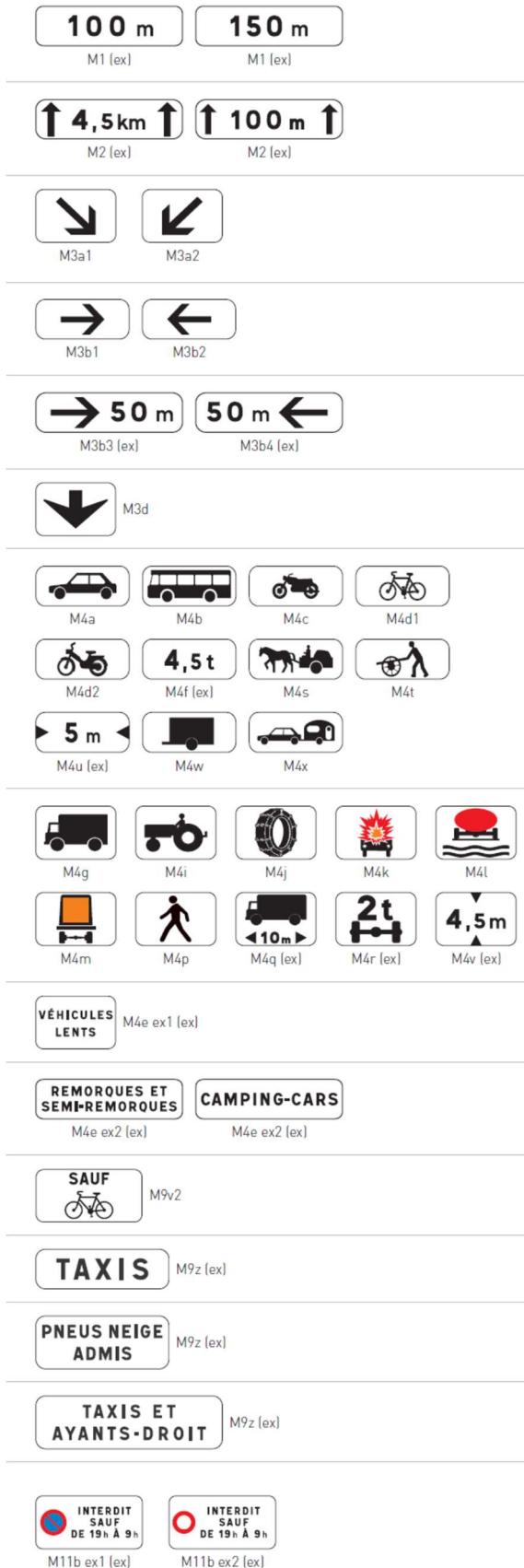
# SIGNALISATION de police

>>>>>

					
<b>B31</b> Fin de toutes les interdictions précédemment signalées, imposées aux véhicules en mouvement	<b>B33</b> Fin de limitation de vitesse	<b>B34</b> Fin d'interdiction de dépasser notifiée par le panneau B3	<b>B34a</b> Fin d'interdiction de dépasser notifiée par le panneau B3a	<b>B35</b> Fin d'interdiction de l'usage de l'avertisseur sonore	<b>B39</b> Fin d'interdiction dont la nature est indiquée sur le panneau
					
<b>B21-1</b> Obligation de tourner à droite avant le panneau	<b>B21-2</b> Obligation de tourner à gauche avant le panneau	<b>B21a1</b> Contournement obligatoire par la droite	<b>B21a2</b> Contournement obligatoire par la gauche	<b>B21b</b> Direction obligatoire à la prochaine intersection : tout droit	<b>B21c1</b> Direction obligatoire à la prochaine intersection : à droite
					
<b>B21c2</b> Direction obligatoire à la prochaine intersection : à gauche	<b>B21d1</b> Directions obligatoires à la prochaine intersection : tout droit ou à droite	<b>B21d2</b> Directions obligatoires à la prochaine intersection : tout droit ou à gauche	<b>B21e</b> Directions obligatoires à la prochaine intersection : à droite ou à gauche	<b>B22a</b> Piste ou bande obligatoire pour les cycles sans side-car ou remorque	<b>B22b</b> Chemin obligatoire pour piétons
					
<b>B22c</b> Chemin obligatoire pour cavaliers	<b>B25</b> Vitesse minimale obligatoire	<b>B26</b> Chaînes à neige obligatoires sur au moins deux roues motrices	<b>B27</b> Voie réservée aux véhicules des services réguliers de transport en commun	<b>B27b</b> Voie réservée aux trams	<b>B29</b> Autres obligations dont la nature est mentionnée par une inscription sur le panneau
					
<b>B40</b> Fin de piste ou bande obligatoire pour cycle	<b>B41</b> Fin de chemin obligatoire pour piétons	<b>B42</b> Fin de chemin obligatoire pour cavaliers	<b>B43*</b> Fin de vitesse minimale obligatoire	<b>B44(XB2)</b> Fin de l'obligation de l'usage des chaînes à neige	<b>B45a</b> Fin de voie réservée aux véhicules des services réguliers de transport en commun
					
<b>B45b</b> Fin de voie réservée aux trams	<b>B49</b> Fin d'obligation dont la nature est mentionnée par une inscription sur le panneau				

# SIGNALISATION de police

>>>>>>



450	650	850	1050
350X150	500X150	700X200	900X250
350X150	500X150	700X200	900X250
350X250	350X350	500X300	500X500
350X150	500X150	500X200	500X300
350X150	500X150	700X200	900X250
		500X350	500X500
350X150	350X150	500X200	500X300
350X250	350X350	500X350	500X500
		700X350	900X500
500X150	700X200	900X250	1000X300
500X350	500X350	700X350	900X500
500X150	700X200	900X250	1000X300
500X200	500X200	700X350	900X500
700X200	700X200	900X250	1000X300
POUR ■ 350 350X250	POUR ■ 500 500X300	POUR ■ 700 700X350	

## SIGNALISATION RELATIVE AU STATIONNEMENT


**B6a1** Stationnement interdit

**B6a2** Stationnement interdit  
du 1<sup>er</sup> au 15 du mois

**B6a3** Stationnement interdit  
du 16 à la fin du mois

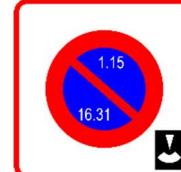
**B6d** Arrêt et stationnement  
interdit

Format	Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Miniature	450						
Petite	650						
Normale	850						
Grande	1050						
Panneau hors standard							


**B6b1** Entrée d'une zone  
à stationnement interdit

**B6b2** Entrée d'une zone  
à stationnement  
unilatéral à alternance  
semi-mensuelle

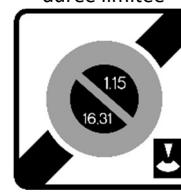
**B6b3** Entrée d'une zone  
à stationnement de  
durée limitée

**B6b4** Entrée d'une zone  
à stationnement payant

**B6b5** Entrée d'une zone  
à stationnement  
unilatéral à alternance  
semi-mensuelle et à  
durée limitée

**B50a** Sortie de zone à  
stationnement interdit

**B50b** Sortie de zone à  
stationnement  
unilatéral à alternance  
semi-mensuelle

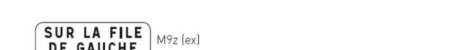
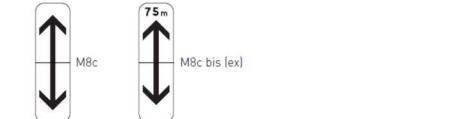
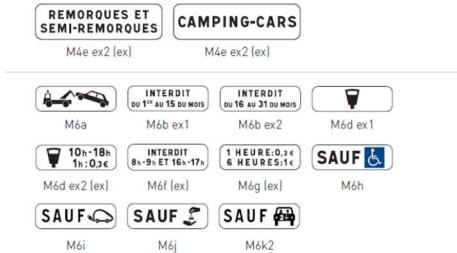
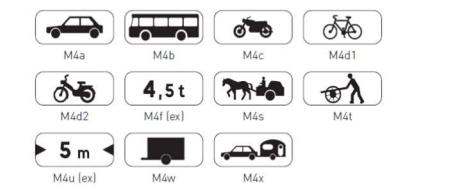
**B50c** Sortie de zone à  
stationnement de durée  
limitée avec contrôle  
par disque

**B50d** Sortie de zone à  
stationnement payant

**B50e** Sortie de zone à  
stationnement  
unilatéral à alternance  
semi-mensuelle et à  
durée limitée avec  
contrôle par disque

Format	Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Petite	500*500						
Normale	700*700						
Grande	900*900						

# SIGNALISATION de police

>>>>>>



450	650/500	850/700	1050/900
350X150	500X150	700X200	900X250
350X150	500X150	700X200	900X250
350X250	350X350	500X300	500X500
350X150	500X150	500X200	500X300
350X150	500X150	700X200	900X250
		500X350	500X500
350X150	350X150	500X200	500X300
350X250	350X350	500X350	500X500
		700X350	900X500
500X150	700X200	900X250	1000X300
500X350	500X350	700X350	900X500
500X150	700X200	900X250	1000X300
500X200	500X200	700X350	900X500
700X200	700X200	900X250	1000X300

## PANNEAUX TYPE B : PRESCRIPTION ZONALE



B52 Entrée de zone de rencontre



B53 Sortie de zone de rencontre



B54 Entrée d'une aire piétonne



B55 Sortie d'aire piétonne

Format	Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Miniature	350*350						
Petite	500*500						
Normale	700*700						
Grande	900*900						
Très grande	1050*1050						



B30 Entrée d'une zone 30



B51 Sortie d'une zone 30



B56 Entrée de zone à circulation restreinte



B57 Sortie de zone à circulation restreinte

\*

\*

Format	Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Miniature	500*650						
Petite	700*900						
Panneau hors standard							

### \*Nouveauté



#### M11d (exemple)

associé au panneau B56, il précise les caractéristiques de la limitation d'accès (catégories et classes des véhicules au sens des articles R. 311-1 et R. 318-2 du code de la route) ainsi que les catégories de véhicules dérogatoires.

## PANNEAUX TYPE C : SIGNALISATION D'INDICATION

<b>C1a</b> Lieu aménagé pour le stationnement	<b>C1b</b> Lieu aménagé pour le stationnement gratuit à durée limitée avec contrôle	<b>C1c</b> Lieu aménagé pour le stationnement payant	<b>C4a</b> Vitesse conseillée	<b>C4b</b> Fin de vitesse conseillée	<b>C5</b> Station de taxis
<b>C6</b> Arrêt d'autobus	<b>C8</b> Emplacement d'arrêt d'urgence	<b>C9</b> Station d'autopartage	<b>C12</b> Circulation à sens unique	<b>C13a</b> Impasse	<b>C13b</b> Pré-signification d'une impasse
<b>C13c</b> Impasse uniquement accessible par les piétons	<b>C13d</b> Impasse uniquement accessible par piétons et cyclistes	<b>C18</b> Priorité par rapport à la circulation venant en sens inverse	<b>C20a</b> Passage pour piétons	<b>C20c</b> Traversée de tramways	<b>C23</b> Stationnement réglementé pour les caravanes et les autocaravanes
...sur la route suivie. Les panneaux <b>C24a</b> y indiquent...		...les conditions particulières de circulation ...	... (nombre de voies, sens de circulation...)	<b>C24b</b> Voies affectées. Les panneaux <b>C24b</b> ...	... indiquent les voies affectées avant l'intersection
<b>C24c</b> Les panneaux <b>C24c</b> indiquent des conditions...	...particulières de circulation sur route ou voie embranchée	<b>C26a</b> Voie de détresse à droite	<b>C26b</b> Voie de détresse à gauche	<b>C27</b> Surélévation de chaussée	<b>C28</b> Réduction du nombre de voies sur une route à ...
...chaussées séparées ou sur un créneau de...	...dépassement à chaussées séparées	<b>C29a</b> Présignalisation d'un créneau de dépassement ou section à chaussées séparées	<b>C29b</b> Créneau de dépassement à 3 voies affectées	<b>C29c</b> Section de route à trois voies affectées	<b>C30</b> Fin d'un créneau de dépassement à trois voies
<b>C50</b> Indications diverses	<b>C51a</b> Indications diverses	<b>C51b</b> Indications diverses	<b>C62</b> Présignalisation d'une borne de retrait de ticket de péage	<b>C64a</b> Paiement auprès d'un péageiste	<b>C64b</b> Paiement par carte bancaire

# SIGNALISATION de police



**C64c1** Paiement automatique par pièces de monnaie



**C64c2** Paiement automatique par billets et/ou pièces de monnaie



**C64d** Paiement par abonnement. La voie...



... est réservée aux usagers abonnés



**C107\*** Route à accès réglementé



**C108\*** Fin de route à accès réglementé



**C111** Tunnel



**C112** Fin de tunnel



**C113** Piste ou bande cyclable conseillée et réservée aux cycles à deux ou trois roues



**C114** Fin d'une piste ou d'une bande cyclable



**C115** Signalent les voies vertes et voies réservées aux piétons et aux véhicules non motorisés



**C116** Fin de voies vertes et voies réservées aux piétons et aux véhicules non motorisés



**C207\*** Début d'une section d'autoroute



**C208\*** Fin d'une section d'autoroute

## PANNEAUX TYPE CE : SIGNALISATION INDICATION SERVICES



**CE1** Poste de secours



**CE2a** Poste d'appel d'urgence



**CE2b** Cabine téléphonique publique



**CE3a** Informations relatives aux services ou activités touristiques



**CE3b** Informations service et tourisme (Informations dans le panneau du bas)



**CE4a** Terrain de camping



**CE4b** Terrain de camping pour 17epart17s et autocaravanes



**CE4c** Terrain de camping pour tentes, 17epart17s et autocaravanes



**CE5a** Auberge de jeunesse



**CE5b** Chambre d'hôtes ou gîte



**CE6a** Point de 17epart d'un itinéraire pédestre



**CE6b** Point de 17epart d'un circuit de ski de fond



**CE7** Emplacement pour pique-nique



**CE8** Gare auto/train



**CE9** Parc de stationnement sous vidéosurveillance



**CE10** Embarcadère



**CE12** Toilettes ouvertes au public



**CE14** Installations accessibles aux personnes handicapées à mobilité réduite



**CE15a** Poste de distribution de carburant 7/7 et 24/24



**CE15c** Poste de distribution de carburant 7/7 et 24/24 + G.P.L.



**CE15e** Poste de distribution de carburant 7/7 et 24/24



**CE15f** Poste de distribution de carburant 7/7 et 24/24 + G.P.L.



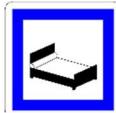
**CE15g** Poste de distribution de carburant + recharge des



**CE15h** Poste de distribution de carburant + G.P.L. + recharge des

# SIGNALISATION de police

>>>>>

					
<b>CE15i</b> Poste de recharge de véhicules électriques 7/7 et 24/24	<b>CE15j</b> Poste de recharge de véhicules électriques + G.P.L. 7/7 et 24/24	<b>CE16</b> Restaurant ouvert 7 jours sur 7	<b>CE17</b> Hôtel ou motel ouvert 7 jours sur 7	<b>CE18</b> Débit de boissons ou établissement proposant des collations sommaires ouvert	<b>CE19</b> Emplacement de mise à l'eau d'embarcations légères
					
<b>CE20a</b> Gare de téléphérique	<b>CE20b</b> Point de départ d'un télésiège ou d'une télécabine	<b>CE21</b> Point de vue	<b>CE22</b> Fréquence radio dédiée à la circulation routière et l'état des routes	<b>CE23</b> Jeux d'enfants	<b>CE24</b> Station de vidange pour caravanes, auto-caravanes et cars
					
<b>CE25</b> Distributeurs de billets de banque	<b>CE26</b> Station de gonflage, hors station-service, dont l'usage est gratuit	<b>CE27</b> Point de détente	<b>CE28</b> Poste de dépannage	<b>CE29</b> Moyen de lutte contre l'incendie	<b>CE30a</b> Issue de secours vers la droite
					
<b>CE30b</b> Issue de secours vers la gauche	<b>CE50*</b> Installations ou services divers				
			<b>CE50n*</b>	<b>CE51</b> Point du réseau de distribution Ecotaxe	

Format	Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Miniature	350*350						
Petite	500*500						
Normale	700*700						
Grande	900*900						
Très grande	1050*1050						

## Nouveauté



**C20b**

Traversée de voie de véhicules routiers des services réguliers de transport en commun

# SIGNALISATION de police

>>>>>



350	500	700	900
350X150	500X150	700X200	900X250
350X150	500X150	700X200	900X250
350X250	500X300	700X350	900X500
350X150	500X150	700X200	900X250
350X150	500X150	700X200	900X250
350X150	500X150	700X200	900X250
350X150	500X150	700X200	900X250
350X250	500X300	700X350	900X500
500X150	350X150	700X200	700X200
350X250	500X300	700X350	900X500
500X150	700X200	900X250	1000X300
350X250	500X300	700X350	900X500
350X250	500X300	700X350	900X500
350X150	500X150	700X200	900X250
350X250	500X300	700X350	900X500
350X250	500X300	700X350	900X500

## AUTRES PANNEAUX DE SIGNALISATION D'INDICATION



**C3** Risque d'incendie



**C14\*** Présignalisation de la praticabilité d'une section de route. Ce panneau signale qu'une section de route est ouverte ou fermée à la circulation publique. En cas d'ouverture, il précise, le cas échéant, les conditions particulières d'équipement auxquelles sont soumis les véhicules de circulation



**C25a** Indication aux frontières des limites de vitesse sur le territoire français.



**C25b modèle 1**  
Rappel des limites de vitesse sur autoroute

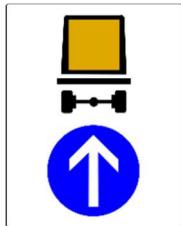


**C25b modèle 2**  
Rappel des limites de vitesse sur autoroute

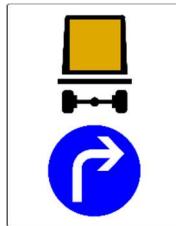


**C25b modèle 3**  
Rappel des limites de vitesse sur autoroute

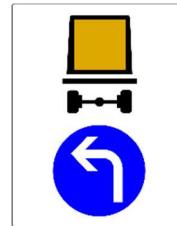
Panneau	Dimensions (mm)	Naturel ou champagne
<b>C3</b>	600*800	Sur devis
<b>C14</b>	900*1300	Sur devis
<b>C25</b>	1600*2400	Sur devis



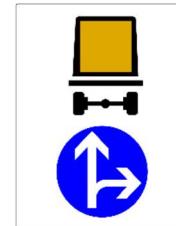
**C117b21b**



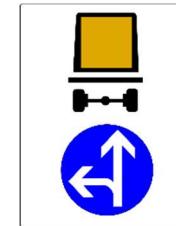
**C117b21c1**



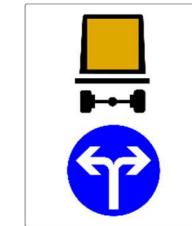
**C117b21c2**



**C117b21d1**



**C117b21d2**



**C117b21e**

Présignalisation d'une section de route comportant un tunnel dont l'accès est interdit à certains véhicules transportant des marchandises dangereuses. Ce panneau indique aux conducteurs de ces véhicules la ou les directions conseillées au prochain carrefour. Il est obligatoirement complété par un panonceau M11c indiquant la catégorie du tunnel.

Panneau	Dimensions (mm)	Naturel ou champagne
<b>C117</b>	900*1200	Sur devis
<b>C117</b>	1050*1500	Sur devis



## BALISES J4 ET J5



**J4** Balises de virage

Règle d'utilisation :

Les balises J4 ont pour objet de compléter (J4 multi chevrons) ou de remplacer (J4 mono chevron) les balises J1, lorsque le renforcement de l'alerte est nécessaire.

Les balises J4 mono chevron sont implantées en lieu et place des balises J1, une balise J4 est implantée dans le prolongement de l'axe des voies, une seule est posée en amont de la courbe.

Si les contraintes locales nécessitent un renforcement de la perception de la balise J4, on peut planter une deuxième balise, dans le cas de la balise multi chevrons. Pour les virages à droite, elle est positionnée dans le prolongement du bord droit de la route et, pour les virages à gauche, dans le prolongement du bord extérieur de la voie adjacente ou utiliser une balise de hauteur supérieure à celle utilisée sur l'itinéraire.

La balise J4 mono chevron peut être également utilisée en agglomération pour signaler un aménagement ponctuel de voirie visant à créer un rétrécissement de chaussée ou une modification de trajectoire de type chicane.

Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 1	Classe 2	Classe 3
400*400						
800*400						
1200*400						
1600*400						
600*600						
1200*600						
1800*600						



**J5** Balise de tête d'ilot

Format	Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Miniature	350*350						
Petite	500*500						
Normale	700*700						
Grande	900*900						
Très grande	1050*1050						

## PANONCEAUX DE TYPE M

**50 m**
**M1**

Indique la longueur de la section comprise entre le signal et le début du passage dangereux ou de la zone où s'applique la réglementation, ou du point qui fait l'objet de l'indication

**500 m**
**M1**

Indique la longueur de la section comprise entre le signal et le début du passage dangereux ou de la zone où s'applique la réglementation, ou du point qui fait l'objet de l'indication

**2400 m**
**M1**

Indique la longueur de la section comprise entre le signal et le début du passage dangereux ou de la zone où s'applique la réglementation, ou du point qui fait l'objet de l'indication

**4,5 km**
**M1**

Indique la longueur de la section comprise entre le signal et le début du passage dangereux ou de la zone où s'applique la réglementation, ou du point qui fait l'objet de l'indication

**15 km**
**M1**

Indique la longueur de la section comprise entre le signal et le début du passage dangereux ou de la zone où s'applique la réglementation, ou du point qui fait l'objet de l'indication

**53 km**
**M1a**

Indique la marque du distributeur de carburant et la distance restant à parcourir jusqu'au prochain poste de distribution de carburant situé sur une aire de service d'autoroute ou de route à chaussées séparées sans accès riverain.

**↑ 50 m ↑**
**M2**

Indique la longueur de la section dangereuse ou soumise à réglementation ou visée par l'indication.

**↑ 500 m ↑**
**M2**

Indique la longueur de la section dangereuse ou soumise à réglementation ou visée par l'indication.

**↑ 2500 m ↑**
**M2**

Indique la longueur de la section dangereuse ou soumise à réglementation ou visée par l'indication.

**↑ 4,5 km ↑**
**M2**

Indique la longueur de la section dangereuse ou soumise à réglementation ou visée par l'indication.

**↑ 15 km ↑**
**M2**

Indique la longueur de la section dangereuse ou soumise à réglementation ou visée par l'indication.

**↓**
**M3a**

Indique la position de la voie concernée par le panneau qu'il complète

**↓**
**M3a**

Indique la position de la voie concernée par le panneau qu'il complète

**↓**
**M3a**

Indique la position de la voie concernée par le panneau qu'il complète

**↓**
**M3a**

Indique la position de la voie concernée par le panneau qu'il complète

**←**
**M3b**

Indique la direction à suivre, et éventuellement sur quelle distance, pour rencontrer le service indiqué par le panneau

**→**
**M3b**

Indique la direction à suivre, et éventuellement sur quelle distance, pour rencontrer le service indiqué par le panneau

**→ 50m**
**M3b**

Indique la direction à suivre, et éventuellement sur quelle distance, pour rencontrer le service indiqué par le panneau

**50m ←**
**M3b**

Indique la direction à suivre, et éventuellement sur quelle distance, pour rencontrer le service indiqué par le panneau

**→**
**M3b**

Indique la direction à suivre, et éventuellement sur quelle distance, pour rencontrer le service indiqué par le panneau

**←**
**M3b**

Indique la direction à suivre, et éventuellement sur quelle distance, pour rencontrer le service indiqué par le panneau

**↓**
**M3d**

Indique que le panneau qu'il complète se rapporte à la voie au dessus de laquelle il est implanté

**car**
**M4a**

Désigne les véhicules ou ensembles de véhicules dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé est inférieur à 3,5 tonnes.

**bus**
**M4b**

Désigne les véhicules de transport en commun de personnes

# SIGNALISATION de police

>>>>>



M4c

Désigne les motocyclettes et motocyclettes légères, au sens de l'article R.311-1 du code de la route



M4d1

Désigne les cycles



M4d2

Désigne les cyclomoteurs

REMORQUES ET SEMI-REMORQUES

M4e

Désigne par l'inscription qu'il porte les usagers concernés.

5,5t

M4f

Désigne les véhicules, véhicules articulés, trains doubles ou ensembles de véhicules dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé excède le nombre indiqué.



M4g

Désigne les véhicules affectés au transport de marchandises.



M4h

Désigne les véhicules, véhicules articulés, trains doubles ou ensembles de véhicules affectés au transport de marchandises et dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé excède le nombre indiqué.



M4i

Désigne les véhicules agricoles à moteur.



M4j

Désigne les véhicules équipés de chaîne à neige.



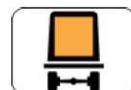
M4k

Désigne les véhicules transportant des marchandises explosives ou facilement inflammables, de nature et en quantité définies par l'arrêté du 1er juin 2001 relatif au transport des marchandises dangereuses par route, et signalés comme tels



M4l

Désigne les véhicules transportant des marchandises de nature à polluer les eaux, de nature et en quantité définies par l'arrêté du 1er juin 2001 relatif au transport des marchandises dangereuses par route, et signalés comme tels



M4m

Désigne les véhicules transportant des marchandises dangereuses définies par l'arrêté du 1er juin 2001 relatif au transport des marchandises dangereuses par route, et signalés comme tels



M4n

Désigne les installations aménagés pour handicapés physiques



M4p

Désigne les piétons.



M4q

Désigne les véhicules, véhicules articulés, trains doubles ou ensembles de véhicules dont la longueur est supérieure au nombre indiqué.



M4r

Désigne les véhicules pesant sur un essieu plus que le nombre indiqué.



M4s

Désigne les véhicules à traction animale.



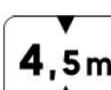
M4t

Désigne les charrettes à bras.



M4u

Désigne les véhicules dont la largeur, chargement compris, est supérieure au nombre indiqué.



M4v

Désigne les véhicules dont la hauteur, chargement compris, est supérieure au nombre indiqué.



M4w

Désigne les véhicules tractant une remorque dont le poids total autorisé en charge dépasse 250 kg



M4x

Désigne les véhicules tractant une caravane ou une remorque de plus de 250 kg et dont le poids total roulant, véhicule plus remorque, n'excède pas 3,5 tonnes



M4y

Désigne les cavaliers



M4z

Indique la catégorie d'un tunnel en ce qui concerne les marchandises dangereuses

# SIGNALISATION de police

>>>>>



M5

Indique la distance comprise entre le signal et l'endroit où le conducteur doit marquer l'arrêt et céder le passage.

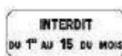
STOP 150m M5

Indique la distance comprise entre le signal et l'endroit où le conducteur doit marquer l'arrêt et céder le passage.



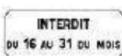
M6a

Indique que le stationnement et/ou l'arrêt est gênant au sens de l'article R.417-10 du code de la route. Dans le cas de stationnement gênant, il complète le panneau B6a1 ou B6b1. Dans le cas de stationnement et d'arrêt gênants, il complète le panneau B6d. Dans les deux cas, un véhicule en infraction est susceptible d'une mise en fourrière



M6b

Indique que le stationnement est unilatéral à alternance semi - mensuelle



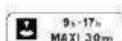
M6b

Indique que le stationnement est unilatéral à alternance semi - mensuelle



M6c

Indique la durée maximum du stationnement avec contrôle par disque, ainsi que les limites de la période d'application de la mesure



M6c

Indique la durée maximum du stationnement avec contrôle par disque, ainsi que les limites de la période d'application de la mesure



M6d

Indique que le stationnement est payant avec parcmètre



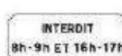
M6d

Indique que le stationnement est payant avec parcmètre



M6e

Concerne le stationnement payant sans parcmètre



M6f

Donne des précisions concernant l'interdiction



M6g

donne des indications diverses ne concernant pas les interdictions.



M6h

Signale que le stationnement est réservé, en application de l'article L2213-2, 3° du code général des collectivités territoriales, aux véhicules utilisés par les personnes en situation de handicap titulaires de la carte de stationnement mentionnée à l'article L. 241-3-2 du code de l'action sociale et des familles..



M6i

Signale que le stationnement est réservé aux véhicules électriques pendant la durée de recharge de leurs accumulateur



M7

Panonceau schéma. Il représente par un schéma l'intersection qui va être abordé et indique par un trait large les branches prioritaires. La branche verticale dans la moitié inférieure du panonceau représente la route sur laquelle il est implanté.



M7

Panonceau schéma. Il représente par un schéma l'intersection qui va être abordé et indique par un trait large les branches prioritaires. La branche verticale dans la moitié inférieure du panonceau représente la route sur laquelle il est implanté.



M7

Panonceau schéma. Il représente par un schéma l'intersection qui va être abordé et indique par un trait large les branches prioritaires. La branche verticale dans la moitié inférieure du panonceau représente la route sur laquelle il est implanté.



M7

Panonceau schéma. Il représente par un schéma l'intersection qui va être abordé et indique par un trait large les branches prioritaires. La branche verticale dans la moitié inférieure du panonceau représente la route sur laquelle il est implanté.



M7

Panonceau schéma. Il représente par un schéma l'intersection qui va être abordé et indique par un trait large les branches prioritaires. La branche verticale dans la moitié inférieure du panonceau représente la route sur laquelle il est implanté.

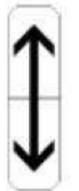
# SIGNALISATION de police

>>>>>



M8a

Panonceaux d'application des prescriptions concernant le stationnement et l'arrêt. Indique que la section sur laquelle s'applique la prescription s'étend après le panneau (c'est le début de la section).



M8c

Panonceaux d'application des prescriptions concernant le stationnement et l'arrêt. Indique que la section sur laquelle s'applique la prescription s'étend de part et d'autre du panneau (c'est un rappel).



M8d

Panonceaux d'application des prescriptions concernant le stationnement et l'arrêt. Indique que la section sur laquelle s'applique la prescription s'étend dans le ou les sens indiqués par la ou les flèches



M8f

Panonceaux d'application des prescriptions concernant le stationnement et l'arrêt. Indique que la section sur laquelle s'applique la prescription s'étend dans le ou les sens indiqués par la ou les flèches.



M9b

Indique que, au passage à niveau, la voie ferrée est électrifiée.



M9e

Indique que l'emplacement d'arrêt d'urgence est doté d'un poste d'appel d'urgence



M9j2

Indique dans une montée, le risque de heurt de véhicules lents.



M9z

Indications diverses par inscriptions.



M8a

Panonceaux d'application des prescriptions concernant le stationnement et l'arrêt. Indique que la section sur laquelle s'applique la prescription s'étend après le panneau (c'est le début de la section).



M8c

Panonceaux d'application des prescriptions concernant le stationnement et l'arrêt. Indique que la section sur laquelle s'applique la prescription s'étend de part et d'autre du panneau (c'est un rappel).



M8e

Panonceaux d'application des prescriptions concernant le stationnement et l'arrêt. Indique que la section sur laquelle s'applique la prescription s'étend dans le ou les sens indiqués par la ou les flèches



M8f

Panonceaux d'application des prescriptions concernant le stationnement et l'arrêt. Indique que la section sur laquelle s'applique la prescription s'étend dans le ou les sens indiqués par la ou les flèches.



M9c

Cédez le passage. Ce panonceau est exclusivement employé avec le signal Ab3a.



M8b

Panonceaux d'application des prescriptions concernant le stationnement et l'arrêt. Indique que la section sur laquelle s'applique la prescription s'étend avant le panneau (c'est la fin de la section).



M8d

Panonceaux d'application des prescriptions concernant le stationnement et l'arrêt. Indique que la section sur laquelle s'applique la prescription s'étend dans le ou les sens indiqués par la ou les flèches



M8e

Panonceaux d'application des prescriptions concernant le stationnement et l'arrêt. Indique que la section sur laquelle s'applique la prescription s'étend dans le ou les sens indiqués par la ou les flèches



M9a

Indique que le panneau auquel est associé concerne une aire de danger aérien.



M9d

Indique que le passage pour piétons est surélevé



M9f

Indique que l'emplacement d'arrêt d'urgence est doté d'un poste d'appel d'urgence et d'un moyen de lutte contre l'incendie



M9j1

Indique dans une descente, le risque de heurt de véhicules lents.



M9v1

Indique que la prescription donnée par le panneau associé ne s'applique pas aux cyclistes



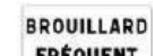
M9v2

Indique que la prescription donnée par le panneau associé ne s'applique pas aux cyclistes



M9z

Indications diverses par inscriptions.



M9z

Indications diverses par inscriptions.

# SIGNALISATION de police

>>>>>

**SORTIE D'USINE** M9z  
Indications diverses par inscriptions.

**RISQUE D'AVALANCHE** M9z  
Indications diverses par inscriptions.

**CARRIÈRE** M9z  
Indications diverses par inscriptions.

**VERGLAS FRÉQUENT** M9z  
Indications diverses par inscriptions.

**SIGNAL AUTOMATIQUE** M9z  
Indications diverses par inscriptions.

**ARRÊTS INCLINÉS** M9z  
Indications diverses par inscriptions.

**VEHICULES SURBAISSES ATTENTION** M9z  
Indications diverses par inscriptions.

**SUR LA FILE DE GAUCHE** M9z  
Indications diverses par inscriptions.

**RAPPEL** M9z  
Indications diverses par inscriptions.

**PAR TEMPS DE PLUIE** M9z  
Indications diverses par inscriptions.

**PAR VERGLAS OU Brouillard** M9z  
Indications diverses par inscriptions.

**AQUAPLANAGE** M9z  
Indications diverses par inscriptions.

**A 75** M10a  
Panonceau indiquant le numéro d'une route ou d'une autoroute

**N 73** M10a  
Panonceau indiquant le numéro d'une route ou d'une autoroute

**N 19** M10b  
Panonceau indiquant le numéro d'un échangeur

**les Plus Bleus** M10c1 exemple  
Indique l'accès à une rocade

**A 104** M10c2 exemple  
Indique l'accès à une rocade

**périphérique** M10c3 exemple  
Indique l'accès à une rocade

**les Plus Bleus** M10z  
Panonceau indiquant le nom propre d'un site ou de certains services

**VEHICULES AGRICOLES AUTORISÉS** M11a  
Signale les dérogations aux prescriptions qui s'appliquent à une route à accès réglementé

**VEHICULES AUTORISÉS POUR LA TERRE** M11b1 exemple  
Panonceau signalant des dérogations ou des prescriptions

**DE 10 à 176** M11b2 exemple  
Panonceau signalant des dérogations ou des prescriptions.

**D** M11c1 exemple  
Indique par la lettre qu'il porte, comprise entre B et E, la catégorie d'un tunnel défini en fonction des marchandises dangereuses autorisées à y circuler

**D DE 61 à 201** M11c2 exemple  
Indique par la lettre qu'il porte, comprise entre B et E, la catégorie d'un tunnel défini en fonction des marchandises dangereuses autorisées à y circuler et sa période d'application.

**M12a**  
autorise un cycliste à franchir la ligne d'arrêt du feu pour s'engager sur la voie située la plus à droite

**M12b**  
autorise un cycliste à franchir la ligne d'arrêt du feu pour s'engager sur la voie située en continuité.



Dimensions (mm)	PANONCEAU M FINI NATUREL			PANONCEAU M FINI TEINTE RAL		
	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 1	Classe 2	Classe 3
350*150						
350*250						
350*350						
450*250						
500*150						
500*200						
500*300						
500*350						
500*500						
700*200						
700*350						
700*500						
700*700						
800*600						
900*250						
900*500						
950*350						
1000*300						
1000*600						

000\*000 dimensions réservées aux panneaux hors standard (label, sécurité, usage privé, ..)

## Panneaux spéciaux non réglementaires

Vous avez un besoin spécifique, nous sommes à même de vous proposer une adaptation sur la base de nos tôleries de panneaux type police.

Impression numérique, sérigraphie, adhésif nous avons la réponse à votre problématique.

Nous pouvons vous assurer la conception graphique, ainsi que la vectorisation de votre fichier.





## SIGNALISATION directionnelle

>>>>>

# SIGNALISATION DIRECTIONNELLE

## Gamme Adagio SD1 SD2



### *Caractéristiques techniques*

Tôle aluminium 18/10° AL EN AW-1050A à profil d'entourage double bords 26mm x 17mm

Dos brut, laitage sur commande

Rails de fixation vissés offrant facilité de réglage et résistance à l'arrachement exceptionnelle.



### *Certification CE NF*



N°de certification CE selon norme EN 12899-1

**1020-CPD-090-027916**

EQUIPEMENTS DE LA ROUTE

N° de certification NF selon arrêté RNER du 30/09/2011

**SD 914**



## SIGNALISATION directionnelle

### PANNEAUX TYPE D10/ D20/ D30/ D40/ D50/ D60/ D70 :

#### PANNEAUX TYPE D20 : SIGNALISATION DE POSITION



D21a Panneau de position avec indication de distance



D21b Panneau de position sans indication de distance



D29 Panneau de position pour signalement des lieux-dits et fermes avec ou sans indication de distance

#### PANNEAUX TYPE D30 : SIGNALISATION AVANCEE



D31d Panneau de signalisation avancée de sortie numérotée



D31e Panneau de signalisation avancée de sortie non numérotée



D31f Panneau de signalisation avancée de bifurcation autoroutière



Da31b Panneau de signalisation avancée d'affectation de voies de sortie non numérotée



Da31c Panneau de signalisation avancée d'affectation de voies de bifurcation autoroutière

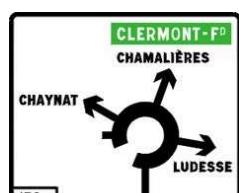


Da31d Panneau de signalisation avancée d'affectation de voies de sortie numérotée

#### PANNEAUX TYPE D40 : PRESIGNALISATION



D41a Présignalisation de sortie numérotée



D42b Présignalisation diagrammatique à sens giratoires



D43 Présignalisation courante des carrefours



Da41b Présignalisation d'affectation de voies de sortie non numérotée



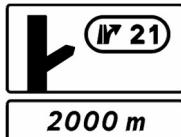
Da41c Présignalisation d'affectation de voies de bifurcation autoroutière



## SIGNALISATION directionnelle

>>>>>

### PANNEAUX TYPE D50 : PRESIGNALISATION



D51c Panneau d'avertissement de sortie simple



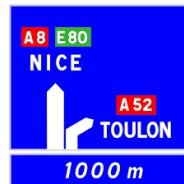
D51d Panneau d'avertissement de sorties rapprochées



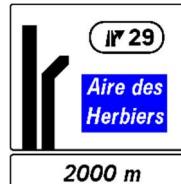
D52a Panneau d'avertissement de bifurcation autoroutière simple



Da51b Panneau d'avertissement de sortie avec affectation de voies



Da52 Panneau d'avertissement de bifurcation autoroutière avec affectation de voies



Da51br Panneau d'avertissement de sortie donnant également accès à une aire de service ou de repos, avec affectation de voie

### PANNEAUX TYPE D60 : SIGNALISATION DE CONFIRMATION



D61a Confirmation courante sur route



D62a Confirmation de filante sur route à chaussées séparées



D62b Confirmation de filante sur autoroute



D63c Confirmation de la prochaine sortie

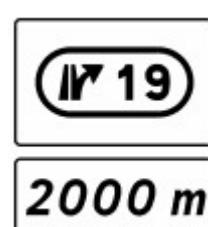
### PANNEAUX TYPE D70 : SIGNALISATION COMPLEMENTAIRE



D71 Panneau de signalisation complémentaire de sortie



D72 Panneau de signalisation complémentaire des différentes sorties desservant une agglomération



D73 Panneau de présignalisation complémentaire de sortie



D74a Panneau de présignalisation complémentaire de bifurcation autoroutière comportant des numéros d'autoroutes



D74b Panneau de présignalisation complémentaire de bifurcation autoroutière ne comportant pas de numéros d'autoroutes



## SIGNALISATION directionnelle

>>>>>>

Dimensions (mm)	PANNEAU FINI NATUREL		PANNEAU FINI LAQUE RAL	
	Classe 1	Classe 2	Classe 1	Classe 2
800*250				
800*300				
800*400				
800*500				
1000*250				
1000*300				
1000*400				
1000*500				
1000*600				
1300*250				
1300*300				
1300*400				
1300*500				
1300*600				
1300*750				
1600*250				
1600*300				
1600*400				
1600*500				
1600*600				
1600*750				
1600*900				
1900*250				
1900*300				



## SIGNALISATION directionnelle

>>>>>

Le tarif des panneaux de type SD3 se calculent en fonction de la surface en m<sup>2</sup> du panneau concerné :

Option	Dimensions (m <sup>2</sup> )	Classe 1	Classe 2	Classe 1	Classe 2
	1				
IN	1				

### **PANNEAUX TYPE DV : GAMME PROFIL-CYCLABLE**



**Dv 11** Panneau complémentaire d'identification d'un itinéraire cyclable

Dimensions (mm)	Classe 2	Classe 1
200*200		



**Dv21c** Panneau directionnel de position sans indication de destination, ni de distance



**Dv43c** Panneau de présignalisation courante des carrefours ne comportant ni une indication de destination, ni de distance



**Dv43d** Panneau de présignalisation courante des carrefours ne comportant ni une indication de destination, ni de distance

Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 1
200*300		



## SIGNALISATION directionnelle



**Dv12** Panneau complémentaire de dénomination d'un itinéraire cyclable



**Dv43a** Panneau de présignalisation courante des carrefours comportant une indication de destination et de distance



**Dv21a** Panneau de position comportant une indication de destination et de distance



**Dv43b** Panneau de présignalisation courante des carrefours comportant une indication de destination



**Dv21b** Panneau de position comportant une indication de destination



**Dv61** Panneau de confirmation courante



Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 1
150*600		
150*900		
150*1200		
200*600		
200*900		
200*1200		
250*600		
250*900		
250*1200		

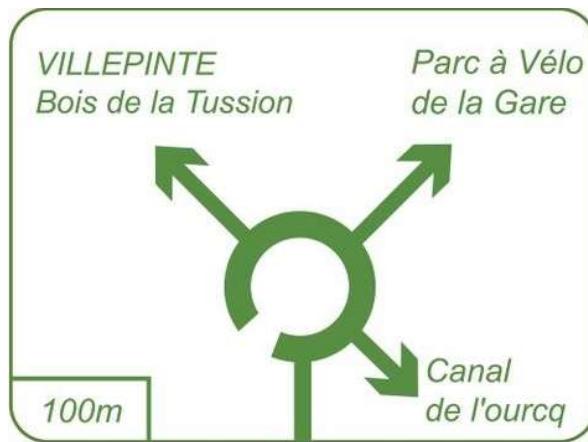


## SIGNALISATION directionnelle



#### Dv42a Panneau de présignalisation diagrammatique des carrefours complexes

Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 1
700*700		
900*900		
1050*1050		



**Dv42b** Panneau de présignalisation diagrammatique des carrefours à sens giratoire

Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 1
1000*600		
1300*750		

# SUPPORTS & FIXATIONS



Fixation  
Collier ch.



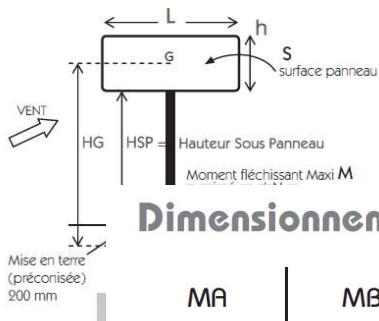
Fixation  
Rétrofil



Fixation  
Sobat



## Mâts



### Principe de dimensionnement des supports

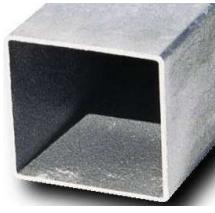
Les ensembles directionnels doivent être dimensionnés selon des règles précises définies dans la note d'information 66 du SETRA (Juillet 1989). Ces règles permettent de dimensionner les massifs et les supports.

Le moment de flexion (ou fléchissant) permet de dimensionner le support. Ce

### Dimensionnement des mâts par catégories de sol

MA	MB	MC	MD	ME	MF	MG	MH
Moment de flexion maximale admissible (en daN.m)							
100	250	500	1000	1500	2500	3500	5000
Dimensionnement des massifs d'ancre (méthode SETEC/SETRA 06/89) en m, volume en m <sup>3</sup>							
Catégorie A (sols médiocres) massif type « Remblai rase campagne »							
0,4 x 0,4 x 0,4 = 0,064	0,5 x 0,5 x 0,5 = 0,125	0,6 x 0,6 x 0,65 = 0,234	0,8 x 0,8 x 0,8 = 0,512	0,9 x 0,9 x 0,9 = 0,729	1,0 x 1,0 x 1,0 = 1,0	1,1 x 1,1 x 1,2 = 1,452	1,25 x 1,25 x 1,3 = 2,031
Catégorie B (sols corrects) massif type « Déblai ville »							
0,4 x 0,4 x 0,3 = 0,036	0,4 x 0,4 x 0,4 = 0,064	0,4 x 0,4 x 0,5 = 0,080	0,5 x 0,5 x 0,65 = 0,163	0,65 x 0,65 x 0,7 = 0,296	0,75 x 0,75 x 0,8 = 0,450	0,8 x 0,8 x 0,9 = 0,576	1,0 x 1,0 x 1,0 = 1,000

## SECTIONS EN ACIER GALVANISE – COLLIER FINITION BRUT

Support	Taille	Brut	Laqué	Bouchon	P.U.H.T	Colliers/ Brides	P.U.H.T
	1500		NC				
40*40	2000		NC				
	1500		NC				
80*40	2000		NC				
	2500		NC				
80*80	3000		NC				
	3500		NC				
	4000		NC				
	2000		NC				
Diamètre 60*2.5 mm	2500		NC				
	3000		NC				
	3500		NC				
	4000		NC				

Toutes les dimensions sont exprimées en mm.

Boulon inox (M10\*25 mm) comprenant vis + écrou :  
Tube tarif unitaire dégressif à partir de 10 pièces

## SECTIONS EN ALUMINIUM NATUREL + COLLIER BRUT

Support	Taille	P.U.H.T	Bouchon	P.U.H.T	Collier/Bride	P.U.H.T	
 60*4	2500						
	3000						
	3500						
	4000						
 76*4.5	1500						
	2000						
	2500						
	3000						
	3500						
	4000						
	4500						

Toutes les dimensions sont exprimées en mm.

Boulon inox (M10\*25 mm) comprenant vis + écrou :

## SECTIONS EN ALUMINIUM LAQUE + COLLIER LAQUE

Support	Taille	P.U.H.T	Bouchon	P.U.H.T	Collier/Bride	P.U.H.T
 60*4	2500					
	3000					
	3500					
	4000					
 76*4.5	1500					
	2000					
	2500					
	3000					
	3500					
	4000					

Toutes les dimensions sont exprimées en mm.

Boulon inox (M10\*25 mm) comprenant vis + écrou :

## MÂTS POUR JALONNEMENT ROUTIER

### ADAGIO

DESIGNATION	76*3.5	90*5	114*5	114*9	140*5
Le mètre nature					
Le mètre laqué					
Collier nature					
Collier laqué					
Sabot complet					

Toutes les dimensions sont exprimées en mm.



## FOURREAU



FOURREAUX EN FONTE	FOURREAUX EN ACIER GALVANISE
Diamètre 48mm	Tube de diamètre 60mm
Diamètre 60mm	Tube 80x40mm
Diamètre 76mm	Tube 80x80mm

Bouchons pour fourreaux en fonte
Diamètre 48mm
Diamètre 60mm
Diamètre 76mm

Clés de serrage
Diamètre 60mm
Diamètre 76mm

## SABOT (SANS TIGES D'ANCRAGE)



Sabot en aluminium (60mm)



Sabot en aluminium (76mm)

Sabot complet
Diamètre 60 mm
Diamètre 76 mm

## **FEUILLARD ET ARCEAUX**



Feuillard 20 mm, épaisseur 0,7, le rouleau de 50 m	
Feuillard 20 mm 0,4, le rouleau de 50m	
Chape inox (Lot de 100 pièces)	
(1) Bride de fixation 120 mm, l'unité	
Pince à Cliquet	

### **Arceaux :**



Pour rond 450 mm (modèle en stock)	Sur devis
Pour rond 650 mm (modèle en stock)	Sur devis
Pour rond de 850 mm	Sur devis
Pour panneau de 1000 mm	Sur devis
Pour panneau de 1300 mm	Sur devis
Pour panneau de 1600 mm	Sur devis
Pour panneau de 1900 mm	Sur devis
Arceau pour rond 450 mm + système de pose d'un panonceau **	Sur devis
Arceau pour rond 650 mm + système de pose d'un panonceau **	Sur devis
Arceau pour rond 850 mm + système de pose d'un panonceau **	Sur devis

\*\*Dimensions du panonceau à expliciter selon la commande  
Pour toute autre dimension, veuillez nous consulter.

# SIGNALÉTIQUE



## Signalétique Totems



## Signalétique Lattes



Mairie  
Centre Ville  
Commerce  
Chambre Funéraire  
Bureau de Poste  
Office du Tourisme  
Pharmacie  
Tabac - Presse  
Notaire  
Mairie

## Signalétique Planimètres (RIS)



Gamme  
Belledonne



	Mât aluminium PAVLA diam76 mm 4 départs			
	Alu naturel		Laqué RAL	
Longueur	1000			
Longueur	1500			
Longueur	2000			
Longueur	2500			
Longueur	3000			
Longueur	3500			
Longueur	4000			
Bouchon alu diam76				
platine diam76				
Fourreau fonte diam 76				
Lame aluminium PAVLA simple face classe 1				
	Longueur	800mm	1000mm	1200mm
	nature	laqué RAL	nature	laqué RAL
Hauteur 120mm				
Hauteur 150mm				
Lame aluminium PAVLA double face classe 1				
	Hauteur 120mm			
	Hauteur 150mm			
Lame aluminium PAVLA simple face classe 2				
	Hauteur 120mm			
	Hauteur 150mm			
Lame aluminium PAVLA double face classe 2				
	Hauteur 120mm			
	Hauteur 150mm			

# TEMPORAIRE

&

# SÉCURITÉ



Consigne  
Sécurité

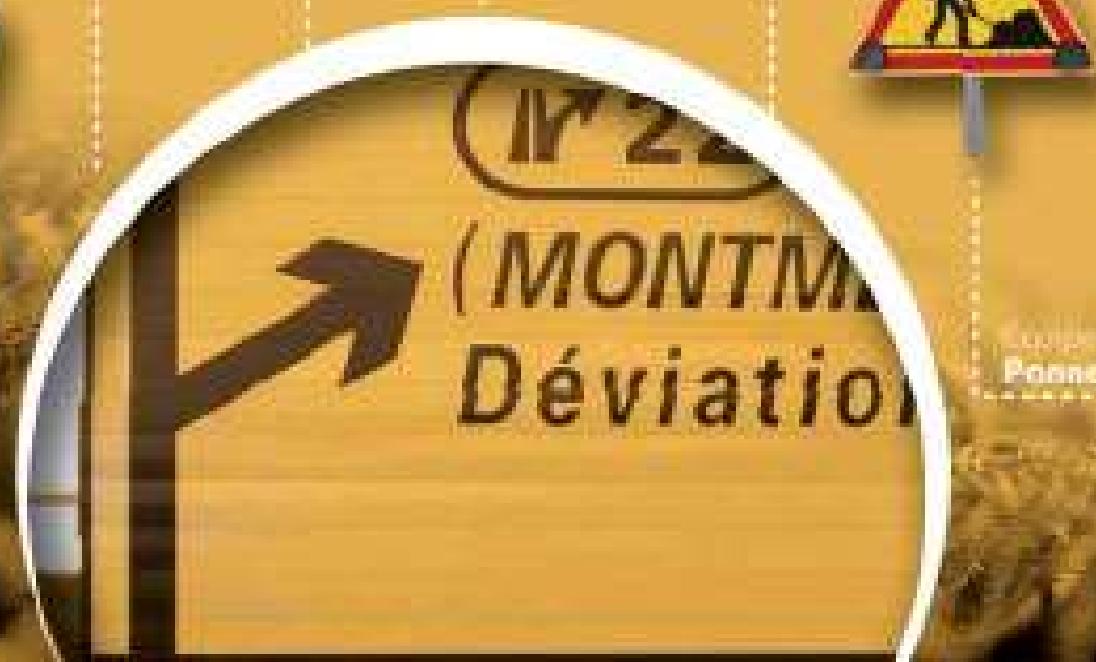


Consigne  
Sécurité



Consigne  
Rénovation  
Terrain

Consigne



Consigne  
Panneau



## SIGNALISATION temporaire

### SACS DE LESTAGE

SAC DE LESTAGE EN POLYPROPYLENE	
Polypropylène 500 x 700 mm	Sur devis
SAC DE LESTAGE EN P.V.C.	
PVC 410 x 600 mm	Sur devis

### PANNEAUX TYPE AK : SIGNALISATION DE DANGER



AK2 Cassis, dos d'âne



AK3 Chaussée rétrécie



AK4 Chaussée glissante



AK5 Travaux



AK14 Autres dangers. La nature du danger peut ou non être précisée par une inscription



AK17 Annonce de signaux lumineux régulant la circulation



AK22 Projection de gravillons



AK30 Bouchon



AK31 Accident



AK32 Annonce de nappes de brouillard ou de fumées épaisse

	Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Panneau seul	700			
Panneau sur pied TS	700 + p			
Panneau seul	1000			
Panneau sur pied TS	1000 + p			
Panneau seul	1250			





## SIGNALISATION temporaire

### PANNEAUX TYPE BK : SIGNALISATION DE PRESCRIPTION



**BK0** Circulation interdite à tout véhicule dans les 2 sens



**BK1** Sens interdit à tout véhicule



**BK2a** Interdiction de tourner à gauche à la prochaine intersection



**BK2b** Interdiction de tourner à droite à la prochaine intersection



**BK3** Interdiction de dépasser tous les véhicules à moteur autres que ceux à deux roues sans side-car



**BK3a** Interdiction aux transports de plus de 3.5t de dépasser tous les véhicules moteur autres que les deux roues sans side-car



**BK6a1** Stationnement interdit



**BK6d** Arrêt et stationnement interdit



**BK11\*** Accès interdit aux véhicules dont la largeur, chargement compris, est supérieure au nombre indiqué



**BK12\*** Accès interdit aux véhicules dont la hauteur, chargement compris, est supérieure au nombre indiqué



**BK13\*** Accès interdit aux véhicules dont le PTAC ou le PTRC excède le nombre indiqué



**BK14\*** Limitation de vitesse. Ce panneau notifie l'interdiction de dépasser la vitesse indiquée



**BK15** Cédez le passage à la circulation venant en sens inverse



**BK21a1\*\***  
Contournement obligatoire par la droite



**BK29\*** Autres obligations dont la nature est mentionnée par une inscription sur le panneau



**BK31** Fin de toutes les interdictions précédemment signalées, imposées aux véhicules en mouvement



**BK33\*** Fin de limitation de vitesse



**BK34** Fin d'interdiction de dépasser notifiée par le panneau B3

	Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Panneau seul	650			
Panneau sur pied TS	650 + p			
Panneau seul	850			
Panneau sur pied TS	850 + p			
Panneau seul	1050			





## SIGNALISATION temporaire

### PANNEAUX TYPE CK : SIGNALISATION D'INDICATION



CK1 Lieu aménagé pour le stationnement



CK132 Circulation à sens unique



CK13 Impasse



CK18 Priorité par rapport à la circulation en sens inverse

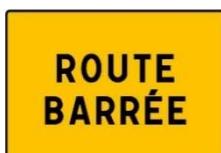


	Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Panneau seul	700*700			
Panneau sur pied TS	700 + p			
Panneau seul	900*900			
Panneau seul	1050*1050			

### PANNEAUX TYPE KC1 : SIGNALISATION D'INDICATION DE CHANTIER



KC1 19P Rue barrée



KC1 21P Route barrée



KC1 22P Attention travaux



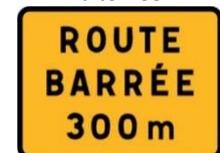
KC1 CA Circulation alternée



KC1 CM Chantier mobile



KC1 SC Sortie de camions



KC1 RB \*

Textes standards (autres textes sur demande)

	Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Panneau seul	800*600			
Panneau sur pied	800*600			
Panneau seul	800*600 disque			
Panneau sur pied	800*600 disque			
Panneau seul	1600*1200			



## SIGNALISATION temporaire

### PANNEAUX TYPE AK : GAMME VIVO PIED SOLIDAIRE

Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 2
700		
1000		

### PANNEAUX TYPE BK : GAMME VIVO PIED SOLIDAIRE

Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 2
0650		
0850		

### PANNEAUX TYPE KC1 : GAMME VIVO PIED SOLIDAIRE



Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 2
800*600		
800*600 + disque		

Non certifié, dans la limite du stock disponible

### Pied temporaire démontable avec poignée TS 32 vendu seul



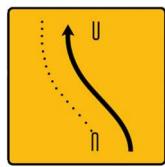
TS 32



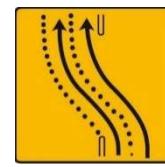
## SIGNALISATION temporaire

### **PANNEAUX TYPE KD8/ KD9/ KD10 :**

#### PANNEAUX TYPE KD8 : CHANGEMENT DE CHAUSSEE

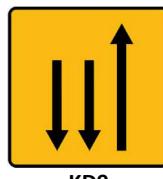


KD8



KD8

#### PANNEAUX TYPE KD9 : AFFECTATION DE VOIES



KD9

#### PANNEAUX TYPE KD10 : REDUCTION DU NOMBRE DE VOIES



KD10a



KD10b

Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 2	Classe 3
700*700			
900*900			
1050*1050			



SIGNALISATION temporaire

## PANNEAUX TYPE KD21/22/43 : INDICATION DE DEVIATION



KD21a



KD21b



KD22a



KD22b



KD43a



KD43b



KD23c



KD43d

Panneau	Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 2	Classe 3
KD21	1000*300			
	1300*300			
	1600*300			
	1900*300			
KD22a	1000*300			
	1300*300			
KD22b	1600*300			
KD43a	1300*300			
KD43b	1600*300			
KD43c ou KD43d	1000*300			
	1300*300			
	1600*300			
	1900*300			



## SIGNALISATION temporaire

### PANNEAUX TYPE KD42 : INDICATION DE DEVIATION



KD42a



KD42b



KD42c



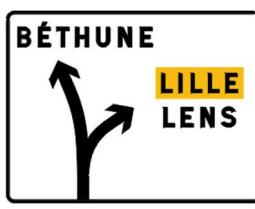
KD42d

Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 2	Classe 3
1600*1200			

Pour des panneaux de plus grande taille, se référer au prix par m<sup>2</sup> :

Option	Dimensions (m <sup>2</sup> )	Classe 1	Classe 2	Classe 3
	1			
Digital Printing	1			

### PANNEAUX TYPE KD44 : INDICATION DE DEVIATION



KD44

Option	Dimensions (m <sup>2</sup> )	Classe 1	Classe 2	Classe 3
	1			
Digital Printing	1			



SIGNALISATION temporaire

## PANNEAUX TYPE KD44 : INDICATION DE DEVIATION



KD62



KD69a



KD69b

Panneau	Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 2	Classe 3
KD62	1300*900			
	1600*900			
	1900*900			
KD69a	1000*400			
KD69b	1600*750			

## PANNEAUX TYPE FP/JH/PPO : INDICATION DE DEVIATION



FP



JH



PPO

Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 2
1000*300		
1000*300 + pied		



## SIGNALISATION temporaire

### PANNEAUX TYPE K2/K8 : BARRAGES ET BARRIERES



Barrage K2



Barrières K8



Panneau	Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 2
K2 Simple Face	1400*200		
	1750*250		
	2450*350		
	2800*400		
K8 Simple Face	500*500		
	900*900		
	1050*1050		
	1000*500		
	1500*500		
	2000*500		
	2500*500		

Le K2 double face coûte deux fois plus cher que le K2 simple face.

### PANONCEAUX DE TYPE KM POUR SIGNALISATION TEMPORAIRE

A noter que les prix des panonceaux pour signalisation TEMPORAIRE sont différents de ceux pour signalisation POLICE.



PANONCEAU KM FINI NATUREL		
Dimensions (mm)	Classe 1	Classe 2
700*200		
900*250		
1000*300		
1000*600		



## Gamme Mobilier Urbain



## CONDITIONS SPECIFIQUES DE VENTE.

### 1 – CONDITIONS D’UTILISATION

Les matériels sont vendus pour être utilisés uniquement selon les prescriptions d'utilisation et de présomptions techniques ou autres du fabricant que l'acheteur déclare connaître. La responsabilité du vendeur ne sera en aucun cas engagée en cas de non-respect de ses obligations. Par ailleurs, si la responsabilité du vendeur venait à être engagée, elle serait limitée exclusivement au remplacement, hors main d'œuvre, des marchandises constatées défectueuses.

### 2 – RESOLUTION

Pour tout défaut de paiement à l'échéance contractuelle, le vendeur a la faculté de résilier de plein droit la commande et toutes les autres en cours de livraison, à l'issue d'un délai de 5 jours suivant la mise en demeure de payer, et ce indépendamment de l'exécution de la clause de réserve de propriété.

### 3 – GARANTIE

La garantie au titre de défectuosité ou vice constaté lors de l'utilisation normale se limite exclusivement à la réparation ou au remboursement des pièces reconnues défectueuses ou viciées à l'exclusion de tous dommages et intérêts, frais de transport, de manutention, de montage et démontage ou de mise en œuvre ou la réparation du produit défectueux, au lieu de livraison initial. La garantie ne s'applique pas pour les incidents tenant au cas fortuit, force majeure, ou usure normale du matériel, détérioration, accidents, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien, de même si le matériel a été modifié, réparé sans accord préalable du vendeur.

Le remplacement ne sera accordé qu'après examen des pièces en litige qui devront être envoyées au vendeur franco de port et d'emballage. En matière de travaux effectués à façon, SIGNALEST garantie exclusivement une exécution conforme aux cotes, tolérance et spécifications qui lui ont été indiquées. Moselle Signalisation ne répond de la perte ou de la détérioration des pièces ou matières à elle confiée par le client que s'il est constaté un manquement grave aux règles de prudence et de diligence normalement requises pour un travail de ce type.

### 4 – RESERVE DE PROPRIETE (Art.L121 loi du 25 janvier 1985)

Toutes marchandises vendues restent la propriété du vendeur, jusqu'à complet paiement du prix, les risques étant transférés à l'acheteur dès prise en charge des marchandises, objet de la vente. L'acheteur doit, pendant la durée de réserve de propriété, assurer ces marchandises pour notre compte et à ses frais. Les parties conviennent que ces matériels revendus par l'acheteur le seront dans l'ordre chronologique de ses achats. En conséquence, les produits en stock chez l'acheteur seront réputés afférents aux factures non réglées.

La restitution des marchandises impayées appartenant au vendeur se fera aux frais, risques et périls de l'acheteur, 5 jours après mise en demeure de payer par lettre recommandée avec accusé de réception, restée sans effet en tout ou partie.